

Délibération 2025 / 04-09

L'an deux mil vingt-cinq le quatorze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Jean-François CHAMPEAU, Christian FAUGERON, Didier LASSECHERE, Jacques FAURE, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, France-Noëlle GIMENEZ, Mireille RECONDU.

Étaient absents excusés : Mrs Cédric LECOMTE (procuration Claudine DAURY-NEYRET), Arnaud PICOUT (procuration Raymond RABETEAU).

Étaient absents : Mr Jean-Jacques BORD.

Secrétaire de séance : Mme Claudine DAURY-NEYRET.

* * * * *

**AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024 – BUDGET
ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal :

* Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2024

* Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

* Considérant les éléments suivants :

*** Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2024)	5 253,64
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2024)	62 316,60

*** Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2024**

Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	8 285,21
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2024)	62 316,60

Excédent d'investissement cumulé 70 601,81

*** Restes à réaliser au 31 décembre**

Sur dépenses d'investissement	0,00
Sur recettes d'investissement	0,00

Solde net des restes à réaliser : 0,00

*** Excédent de financement de la section d'investissement au 31 décembre**

Rappel du solde d'exécution cumulé	70 601,81
Rappel du solde net des restes à réaliser	0,00

Excédent de financement 70 601,81

*** Résultat de fonctionnement à affecter:**

Résultat de l'exercice 2024 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) 150,81
5 253,64

Total à affecter 5 404,45

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement 0,00
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2025)

2) Affectation complémentaire en "réserves" (crédit compte 1068) : 0,00
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2025)

3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé 5 404,45
(à reprendre en recette ligne 002 de l'exercice 2025)

TOTAL AFFECTÉ : 5 404,45

Fait et délibéré en Mairie, le 14 avril 2025.

Le Maire,



Raymond RABETEAU